

MODE D'EMPLOI

DESIGNATION DE BENEFICIAIRE ET CHOIX D'OPTION EN LIGNE

1 Connectez-vous

Rendez-vous sur le site en tapant dans la barre d'adresse <https://airfrance.quijeprotege.fr>

- Assurez-vous que votre téléphone portable est à proximité, pour la réception d'un SMS avec un code de sécurité.
- Saisissez votre adresse mail professionnelle, puis validez.
- Vous recevez dans votre boîte email un lien unique pour effectuer votre désignation. Cliquez sur celui-ci.

2 Complétez le formulaire

- Vous accédez au formulaire.
- Complétez vos données personnelles. Indiquez si vous souhaitez recevoir un accusé de réception.
- Effectuez votre choix d'option « Garanties Décès ». Option A ou option B.
- Désignez vos bénéficiaires en cochant le type de désignation de votre choix. 4 possibilités :
 - 1 – **La désignation contractuelle**,
 - 2 – **La désignation particulière**, qui permet d'indiquer l'ordre et /ou la répartition du capital entre les bénéficiaires que vous aurez choisis,
 - 3 – **La désignation personnalisée**. Dans ce cas, rédigez la clause dans la zone texte libre. Si vous optez pour une désignation personnalisée, un contrôle de conformité manuel sera effectué par les équipes de gestion avant envoi de l'accusé de réception de validation.
 - 4 – **La désignation d'un notaire** qui vous permet d'indiquer les coordonnées de celui-ci.
- Cliquez sur « Envoyer et signer électroniquement ».

3 Validez et signez

- Relisez votre document jusqu'en bas de la page.
- Cochez les deux cases réglementaires et si vous êtes d'accord avec la désignation, cliquez sur « signer ».
- Un code vous est envoyé par SMS. Saisissez ce code dans l'espace prévu et validez. Votre désignation de bénéficiaire est effectuée

4 Réceptionnez votre confirmation électronique

Votre désignation de bénéficiaire et votre choix d'option sont validés. Vous recevez, sous un délai maximum de 5 jours ouvrés, par email, la validation de votre demande. Toutefois, si vous avez rédigé une « désignation personnalisée », vous recevez soit la confirmation de validation de votre texte, soit un avis de Non Recevabilité. Dans ce dernier cas, un message vous est envoyé avec des préconisations de modification qu'il vous appartiendra d'apporter, dans une nouvelle demande de désignation de bénéficiaire(s)



En cas de problème de connexion au service, une assistance téléphonique est à votre disposition au **01 42 49 78 26** (du lundi au vendredi de 9h à 18h) ou par mail à mesbeneficiaires@quijeprotege.fr